



Fédération Française de Spéléologie Comité Départemental de Spéléologie et de Descente de canyon des Bouches du Rhône

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du Jeudi 5 novembre 2009.

Présents :

Claude BARBIER
Nicolas BEURRIER
Mickael ROMAN
Christine TORRES

Excusés

Michel ARMAND

Absents

Raymond CATINO
Pierre DELERY
Éric ROSTANG

Présents non membres du Comité Directeur

Jean marc POURRIERE (Web-Master)
Raymond LEGARÇON (Président LIPAM)
Annie LEGARÇON (Secrétaire LIPAM)

Excusés

Harry LANKESTER (salarié CDSC 13)

ORDRE DU JOUR :

- 1 : Préparation réunion Clubs : Projets : karstEAU, Exposition, Balisage nettoyage. (pour mémoire). EDSC. (Pour mémoire).**
- 2 : Auriol : (Nicolas BEURRIER)**
- 3 : Comptes du CDSC. (Mickael ROMAN)**
- 4 : Subvention (Claude BARBIER, Mickael ROMAN)**
- 5 : Stages. Positionnement et statut de Harry suivant la structure organisatrice du stage:**
- 7°: Convention CG. Qui la prend en charge ?**

À MARQUER SUR VOS AGENDAS :

Prochaine réunion : Jeudi 17 Décembre 19h15 au siège.

Appel à photos de qualité pour l'exposition + divers doc : (Sur CD !) Contactez Claude Barbier.

Responsables de commissions : Pensez à donner photos, textes de présentation, dates de réunions, actions, au Webmaster.

1° : Préparation réunion Clubs : Éléments à présenter aux clubs.

Le CD rendra hommage à Patrick Parnet au début de la réunion.

Il faut acheter tout le nécessaire pour l'apéritif dînatoire, il n'y a plus rien en stock.

1.1 : Projets :

1.1.1 : karstEAU. Bruno Arfib viendra à la réunion avec les clubs demain pour présenter son projet.

1.1.2 : Exposition : Pour préparer le projet à présenter au CG13, Claude a besoin de documents sur la spéléo en général, ainsi que sur la Sainte Victoire en particulier. Il faut relancer un appel en ce sens auprès des clubs.

1.1.3 : Balisage nettoyage de la grotte des Champignons. Il faut avoir une première liste de volontaires avant de présenter le projet au CG13 et au Grand Site de Sainte Victoire pour être sûr qu'on pourra assumer.

1.1.4 : EDSC. Il faut renouveler l'appel aux clubs pour l'encadrement de l'école départementale de spéléologie. Cette école permettra le rajeunissement des fédérés du département.

1.2 : Compte rendu de projet.

Thierry fera une présentation de l'expédition canyon à l'île Maurice par Sud Canyon.

1.3 : Divers.

Voir les demandes des clubs.

2° : Auriol. La visite des carrières a été reportée suite à la blessure de Jean Marc Garcia.

3° : Internet. Jean Marc Pourrière explique que la fusion entre les différentes adresses récupérées auprès de diverses sources (Michaël, Claude, Thierry) sera faite avec possibilité de se désinscrire. La Newsletter n'est pas encore opérationnelle.

4° : Comptes du CDSC.

Michaël présente l'état des comptes au 30 Septembre 2009. Ceux ci sont déficitaires d'environ 6000 euros. Ce déficit s'explique notamment par la cacophonie relative a la demande de subvention 2009. Le CG n'a doté le CDSC 13 que d'une subvention de fonctionnement. Notre trésorerie nous permet de faire face à ce loupé.

L'exercice 2009 sera particulier au vu de ces éléments. L'année 2010 sera une année test pour évaluer les coûts de fonctionnement de l'EDSC et les charges relatives au salarié.

Raymond Legarçon signale que le déficit sera encore plus important à la fin de l'exercice, car il faut aussi prévoir les charges salariales sur les trois mois qui restent.

5° : Subvention.

Michaël signale que la demande de subvention au CG a été cette fois-ci envoyée en temps et en heure grâce au travail d'équipe, lui s'étant chargé de la partie comptable et Claude de la partie compte-rendu et projets d'activités sous forme très visuelle.

6° : Stages. Positionnement et statut de Harry suivant la structure organisatrice du stage:

Une explication est donnée par Claude sur cette question peu claire pour tout le monde. Lorsque Harry organise ou (et) encadre un stage pour une autre structure, qu'est ce qui doit être pris en charge par cette structure et éventuellement par le CDSC ? Harry doit il être détaché, ou travailler en tant que fédéré, ou en tant que salarié du CDSC ?

Claude signale que Harry est intéressé par l'organisation dans le cadre de son travail, mais qu'il ne souhaite pas avoir de responsabilité pendant le déroulement du stage en tant qu'encadrant afin de conserver tout le plaisir d'encadrer.

Raymond Legarçon indique que la LIPAM prendra en charge tous les frais de déplacement et hébergement de Harry pour ses stages, et demande quel est le souhait du CDSC pour la prise en charge du salaire et des charges qui s'élèvent à environ 85 euros/jour.

Le quorum n'étant pas atteint pour un vote, et étant donné l'absence de Harry, ce point est reporté au prochain comité directeur.

7°: Convention CG. Qui la prend en charge ?

Claude rappelle qu'il est important de reprendre contact avec les politiques pour réanimer la convention avec le service Environnement du CG13 et qu'il ne peut pas s'occuper de ce dossier.

Michaël en prend note et verra avec Jean marc Garcia.

Le Président.
Nicolas Beurrier

Le Secrétaire.
Claude Barbier